

FLASH CFTC CE n° 22 : Mars 2016

Retrouvez tous les mois sur notre blog www.cftcaev.com ce compte rendu FLASH CFTC CE.

Pour connaître les dates de réunions du CE, mais aussi du CHSCT ou des Délégués du Personnel consultez l'agenda sur le site CFTC. Vous y trouverez aussi la liste des élus CFTC, à contacter si vous avez une question, besoin d'une information ou d'une aide. Nous sommes là pour vous accompagner, vous soutenir, et vous représenter ...

Jocelyne Vignon, Déléguée Syndicale

- **Information Consultation sur le projet d'Incentives & Scorecards spécifiques GSD : VIP – AmexService – QSC – Tournants – Back Office & BOC – Profils – INAD – AFD**



La Direction GSD a soumis à l'avis de l'instance **les modalités applicables en 2016 aux équipes dites spécifiques**. Pour rappel, pour ces équipes c'est l'atteinte des objectifs annuels qui déclenche le paiement, lui aussi annualisé, de l'incentive. **Les critères et composantes des plans d'Incentives et de Scorecards de ces équipes ne changent pas dans les grandes lignes** : les objectifs sont basés sur les niveaux d'atteinte observés en 2015, les critères sont généralement maintenus. Pour l'ensemble des équipes, **la Direction va revoir et simplifier les enquêtes de satisfaction pour améliorer le taux de retour et donc élargir la base de mesure du niveau de qualité** délivré par ces équipes. Quelques changements interviennent pour : **QSC** : du fait du changement dans la gestion des CSI actuellement en pilote, les objectifs de l'équipe seront adaptés aux nouvelles procédures, les élus ont soulevé le point de la note « Qualité » qui portant sur le traitement de dossiers litigieux est souvent incompris de nos clients. **Back Office & BOC** : les indicateurs Qualité seront désormais collectifs et mesuré au niveau équipe. **VIP** : la scorecard et l'incentive sont alignés annuellement sur tous les critères et l'objectif de revenu client est supprimé. **Profils** : 80% des objectifs deviennent collectifs, dont l'enquête Qualité. Agents **Tournants** : maintien des critères à l'identique de 2015, mais pour les missions supérieures ou égales à 2 mois consécutifs, les critères de l'équipe où s'effectue la mission seront appliqués prorata temporis.

Elus présents au vote : 9 (dont 5 CFTC)

Favorables : 7 Abstentions : 2 Défavorables : -

- **Information Consultation sur le projet de répartition de la taxe d'apprentissage**



La Direction a présenté son projet de répartition de versements à différents organismes de formation les fonds alloués de la taxe d'apprentissage. La réforme de la Formation Professionnelle Continue de 2015 a modifié les règles applicables à ces versements, notamment en fixant les pourcentages par collège de salariés. **Le projet présenté respecte les préconisations du Comité visant à privilégier les organismes contribuant à la formation des personnes en situation de handicap, et plus largement les organismes « sociaux » mais aussi ceux spécialisés à la formation aux métiers du Tourisme ou de management.**

Elus présents au vote : 9 (dont 5 CFTC)

Favorables : 9 Abstentions : - Défavorables : -

- **Vote sur la reconduction de l'abonnement juridique CE ouvert aux salariés**



A l'unanimité, les élus ont reconduit l'abonnement à ACCES Consulting, cabinet d'experts juridiques qui apporte son **soutien aux élus des différentes instances sur tous les aspects légaux de leurs mandats**. **POUR RAPPEL : l'accès à ce service est ouvert à TOUS LES COLLABORATEURS de AE GBT** qui peuvent contacter directement ce service pour toute question relevant de leur contrat de travail et de son exécution. **Contactez vos élus CFTC** ou consultez la page <http://www.cftcaev.com/pages/informations-utiles/conseil-juridique.html>

- **Information sur le nouveau système de gestion des temps « e-time »**

Forte de l'avis favorable émis par le CHSCT en Mars, la direction a présenté **la nouvelle plateforme en ligne « e-time » qui se substituera aux formulaires papier pour la gestion des demandes d'absences.** Accessible au travers de Uconnect, **chaque collaborateur pourra consulter en temps réel son solde de congés et RC disponibles, et y soumettra aussi toutes ses demandes que ce soit pour les Congés Payés, les RC ou les absences exceptionnelles tel mariage, enfant malade, etc ...** E-Time permettra également de soumettre les heures supplémentaires, qui restent soumises à approbation préalable par le management. La direction n'a d'ailleurs pas manqué de rappeler à cette occasion que **les collaborateurs sont RESPONSABLES DU RESPECT DE LEUR TEMPS DE TRAVAIL**, les élus CFTC encouragent tous les salariés à se conformer à cette règle et à ne pas excéder « à leur initiative » leur temps de travail au détriment de l'équilibre nécessaire entre leur vie personnelle et professionnelle. Le process d'approbation est automatisé, et les informations seront transférées directement dans la paie. L'utilisation de l'outil est simple, avec un mode de sélection dans la liste déroulante du motif de l'absence. **Le calcul des droits à congés est basé sur les règles spécifiques à la France, et inclut notamment les avantages résultants des NAO.** Pour les arrêts maladie c'est le service paie qui a réception des arrêts enregistrera dans l'outil les absences pour ce motif. Cet outil permettra enfin une réelle traçabilité des demandes de congés, et conservera un historique des acceptations/refus. **La date envisagée de mise en place serait au second trimestre quand les tests d'intégration au système paie seront terminés et satisfaisants.** La mise en place de cette plateforme est un préalable à l'ouverture des négociations sur le Temps de Travail, visant à remplacer l'accord de 1999 en vigueur.



- **Information Consultation sur le projet de déploiement de l'outil Netsuite**



Après la présentation au CHSCT de Mars, la direction a soumis à l'avis du CE **le projet de déploiement de l'outil Netsuite qui vise à remplacer les différentes applications utilisées en France par la comptabilité, le recouvrement et les différents services Finance.** Ce projet vient en complément de l'homogénéisation des outils utilisés au niveau global et qui a vu le remplacement de CESAR par AGM. Il est lancé depuis Avril 2015, et Netsuite est déjà déployé sur de nombreux marchés dans le monde. La France sera dans la dernière vague de migration sur cette application globale, début Mai. Le CE restant en attente d'informations complémentaires sur les effets induits par ce projet, notamment sur la réorganisation des équipes Finances en découlant plus ou moins directement, **le vote de l'Instance est reporté à une réunion extraordinaire qui doit être convoquée dans les prochains jours.**

- **Vote de l'expertise et désignation de l'Expert pour l'analyse de la situation économique et financière AE GBT et la politique sociale 2015**



La loi Rebsamen a modifié à compter de janvier 2016 le périmètre d'analyse par un expert des comptes de l'Entreprise. Précédemment, les élus mandataient un expert pour l'examen des Résultats de l'Entreprise pour l'année écoulée d'une part et pour le prévisionnel de l'année en cours d'autre part. Désormais, en lien avec les Orientations Stratégiques, la loi prévoit **le mandatement d'un expert pour analyser la situation économique et financière de l'entreprise d'un côté, et d'étudier la politique sociale et la « démographie » de l'entreprise dans un bilan séparé.** Les élus ont donc mandaté le Cabinet Eponyme pour ces 2 missions qui seront rassemblées en un rapport. **La commission économique a préconisé un calendrier pour la réalisation de ces missions qui doit permettre de présenter à la fois le réalisé de l'année 2015 après clôture de l'exercice ainsi qu'un prévisionnel de l'année 2016 en cours. Le rapport sera présenté à l'instance en Novembre.**

Points reportés :

Information Consultation sur les Orientations Stratégiques France 2016
Information sur la politique sociale
Scorecard Meetings & Events

**Prochain CE ordinaire :
27 & 28 Avril 2016**